

Image not found or type unknown



Héritages et part de la maison

Par **carol03**, le **21/07/2014** à **15:54**

Bonjour,

je vous expose mon problème. Suite au décès de mon père, mon frère et moi-même sommes les héritiers d'une maison qui pour le moment habitée par ma grand-mère qui en a l'usufruit jusqu'à sa mort et mon frère est hébergé là-bas puisqu'il n'a pas de domicile. Cependant, je viens d'apprendre qu'il est redevable de loyers d'un ancien domicile, et du coup, l'huissier risque de venir là-bas. Ma question est : lorsque ma grand-mère décédera, qu'en sera-t-il de la maison? si il vient à être saisi, qu'en sera-t-il de ma part? merci d'avance.